

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE**

-----  
**CABINET**  
-----

**REPUBLIQUE DU CONGO**

*Unité\*Travail\* Progrès*  
-----

**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU «PROJET DE CONSERVATION  
INTEGREE ET TRANSFRONTALIERE DE LA BIODIVERSITE DANS LES BASSINS DE  
LA REPUBLIQUE DU CONGO »**

*Ouessou, 13 octobre 2017*

Le Ministère de l'Economie Forestière, en partenariat avec le Bureau du PNUD Congo, a organisé le 13 Octobre 2017, à Ouessou dans la salle de réunion de l'hôtel Onanga, le Comité de Pilotage du Projet « Conservation intégrée et transfrontalière de la biodiversité dans les bassins de la République du Congo » dit TRIDOM II

Le Comité a connu la participation d'une vingtaine de personnes représentant des Administrations Publiques le secteur privé, le PNUD, l'UNESCO, et les partenaires techniques et financiers : la Fondation Odzala Kokoua, WCS, WWF et la Fondation Aspinall. Les listes de membres du Comité de pilotage du projet (CPP) présents et des observateurs se trouvent en annexe.

Il a bénéficié de l'assistance appréciable du Professeur **Martin ZEH-NLO**, Représentant du PNUD Cameroun.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées Monsieur **Etienne YOYO**, Directeur General de l'Economie Forestière.

Dans son allocution de circonstance, Monsieur **Etienne YOYO** a souligné que les exigences imposées par la bonne gouvernance du Projet, nous obligent à tenir cette session inaugurale du Comité de Pilotage du Projet dont l'objectif principal est de veiller à la bonne mise en œuvre du Projet, d'assurer un processus décisionnel transparent et de représenter les intérêts des parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet.

Il a, ensuite rappelé, qu'en tant qu'organe consultatif de contrôle et de supervision, le Comité de Pilotage du Projet est chargé d'examiner les rapports du Projet et d'approuver les orientations, les programmes de travail et les budgets préparés par la coordination du Projet.

Pour terminer, il a remercié les partenaires : le FEM et le PNUD pour le soutien financier et l'appui technique qui ont permis la réalisation de cette première session du Comité de Pilotage du Projet, avant de déclarer, au nom de Madame **Rosalie MATONDO**, Ministre de l'Economie Forestière, ouverte la session inaugurale du Comité de Pilotage.

Pour la conduite des travaux, après la vérification des mandats et l'adoption du calendrier, il a été mis en place un présidium et un secrétariat composés comme suit :

## **Présidium**

- Président : Monsieur **Etienne YOYO**, Directeur Général de l'Economie Forestière ;
- Modérateur : Monsieur **Bourges DJONI DJIMBI**, Coordonnateur National du Small Grant Program, Point Focal Tridom au PNUD,

## **Secrétariat :**

- Monsieur **Victor MBOLO**, Directeur Adjoint de l'Unité de Gestion de la Fondation Odzala Kokoua, chef de secrétariat ;
- Monsieur **Dieudonné EKOUTOUBA BOBOMELA**, Coordonnateur National ETIC ;

L'essentiel des travaux a porté sur :

- Les missions et le fonctionnement du Comité de Pilotage ;
- Les recommandations issues de la première réunion du Comité technique et scientifique ;
- Les recommandations issues de l'atelier de lancement ;
- Le plan de travail pluriannuel, le plan de travail et budget 2017.

Au terme de l'examen des deux comptes rendus, du Comité technique et scientifique et de l'atelier de lancement du « projet de Conservation intégrée et transfrontalière des Bassins de la République du Congo », le Comité de pilotage a retenu et validé les recommandations suivantes :

- **Recommandations transversales**
- Mise en place, sous la coordination du Gouvernement, d'une plateforme de consolidation et d'harmonisation du plan du travail des partenaires techniques et financiers intervenant dans le paysage Tridom ;
- Participation des Points Focaux du Ministère et du PNUD aux réunions thématiques organisées par le Global Wildlife Program ;
- Introduction dans le plan de travail, de la couverture médiatique systématique des activités au triple niveau COMIFAC, PFBC, Site Web de la Direction de la communication et de vulgarisation du Ministère de l'Economie Forestière et au niveau local avec le Conseil Départemental ;

- Collaboration transfrontalière par la participation tournante des Coordonnateurs nationaux de segments TRIDOM et des Points focaux de Ministères de tutelle du Cameroun, du Congo et du Gabon aux Comités technique et scientifique (CTS) ;
- Désignation d'un membre de la société civile des Départements respectifs (Sangha et Cuvette Ouest) pour participer aux Comités de Pilotage ;
- Organisation d'une rencontre des Coordonnateurs pour réfléchir sur l'animation des organes de gestion prévus dans de l'Accord de Coopération du TRIDOM.
- Tenue du prochain comité de pilotage du projet dans la Commune de Kintele au cours de la première quinzaine du mois de Décembre 2017 ;
- Etablissement, dans les meilleurs délais, des lettres d'agrément entre le PNUD et les partenaires d'exécution des activités sur le terrain, particulièrement pour le PTA 2017 ;
- Désignation des points focaux institutionnels et techniques dans le paysage en mettant à leur disposition des outils de travail ;
- Désignation du point focal TRIDOM II pour centraliser et partager les données entre les acteurs ;
- Axer le renforcement des capacités prévues sur les dimensions opérationnelles pour faciliter l'appropriation et l'autonomisation des bénéficiaires ;
- Alignement des salaires du Staff du Projet, ainsi que les indemnités du point focal du Ministère de tutelle au Projet, dans le budget du bailleur de fonds principal du Projet, à savoir le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

- **Recommandations par composantes**

**Composante 1 :**

- Définition de mesures de gestion pour que les espaces de séries de conservation et de corridors de migrations puissent jouer leur rôle de conservation ;
- Identification des communautés en périphérie des trois aires protégées répertoriées, dix (10) terroirs villageois pilotes en vue de leur appui et valorisation ;
- Réalisation d'une étude d'impact environnemental et social de la future aire protégée « Messok-Dja » pour appuyer les quatre études déjà disponibles ;
- Recours à des compétences existantes (ETIC, FOK, CNI AF, ACFAP, ONG locale) pour arriver au produit 1.1 / 1.2 / 1.3 donc il n'y a pas besoin de consultant extérieur ;

- Implication des communautés locales, des populations autochtones et de la société civile dans la gestion participative des aires protégées ;
- Mise en place des organisations de chasse villageoise ;
- Mise en place des mécanismes de sensibilisation sur la conservation de la nature en milieu rural.

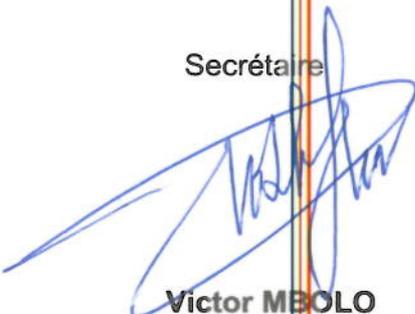
**Composante 4 :**

- Définition des quotas d'inclusion des femmes dans la mise en œuvre des activités de conservation ;
- Intégration dans la gestion de connaissances des aspects de veilles vétérinaires de la faune sauvage dans le cadre de la prévention des zoonoses.

La Cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur **Etienne YOYO**, le Directeur Général de l'Economie Forestière. Dans son mot de clôture, il a félicité, remercié les participants pour les résultats auxquels ils sont parvenus et leur a souhaité bon retour dans leurs administrations respectives.

Fait à Ouessou, le 13 Octobre 2017

Secrétaire

  
**Victor MBOLO**

Le Président

  
**Etienne YOYO**